

Les missions d'observation judiciaire de l'Ordre des avocats de Paris au service des confrères en danger dans le monde

Sous l'impulsion de notre bâtonnier, Christian Charrière-Bournazel, l'Ordre des avocats s'est transformé en véritable ONG, ne serait-ce qu'à partir des missions d'observation judiciaire confiées par le Bâtonnier aux Secrétaires de la Conférence et à certains membres du Conseil de l'ordre en charge des droits de l'homme qui prennent sur leur temps pour servir la cause des avocats en danger ou en difficulté à travers le monde.

Traditionnellement, le barreau de Paris est sollicité lorsque les droits de l'homme sont en danger :

« Prévenez le bâtonnier de Paris », criait le bâtonnier d'Istanbul Apaydin en butte aux militaires.

Les missions d'observation judiciaire de la commission ont déjà donné lieu à deux rapports d'activité pour les années 2008 et 2009 (partiel) ainsi que des rapports de mission d'observation judiciaire en Turquie devant la Cour d'assises spéciale d'Istanbul dans le procès des auteurs présumés de l'assassinat du journaliste d'origine arménienne, Hrant Dink (**voir site de l'Ordre des avocats, www.avocatparis.org, rubrique « Présence internationale**

– Droits de l'Homme – rapports d'activité).

En matière de reconnaissance des droits de l'homme, le Bâtonnier de Paris a mis en place un corps d'observateurs judiciaires qui sont tous avocats, prêts à intervenir là où les droits de l'homme et des avocats sont menacés partout dans le monde.

Dès le début du mois de janvier 2008, deux secrétaires de la Conférence, de la promotion en exercice, ont eu l'occasion de se rendre plusieurs fois en Tunisie où s'est déroulé en appel le procès de jeunes gens condamnés à mort en première instance, procès dont les avocats tunisiens se plaignaient qu'ils fassent bon marché des droits de la défense.

Il est vrai que, depuis plusieurs années, bon nombre d'avocats ont déjà reçu des missions d'observation judiciaire, mais le Bâtonnier de Paris a souhaité structurer les listes d'avocats intervenant à travers le monde entier pour en faire un réseau de défenseurs efficaces.

Comme le dit le bâtonnier, « l'observateur judiciaire ne part pas en donneur de leçons. La justice n'est parfaite nulle part. Mais du moins,

cette solidarité internationale, qui se manifeste à travers le regard d'avocats impartiaux qui rapporteront tout ce qu'ils ont vu, est-elle de nature à fortifier le courage de ceux qui luttent sur place pour le droit, et à rendre plus vigilantes les juridictions sur qui pèsent les pouvoirs en place ».

Le bâtonnier a été à de nombreuses reprises observateur judiciaire aux procès d'avocats persécutés pour des motifs politiques ou parce qu'ils assureraient une défense qui déplaisait à des pouvoirs tyranniques : au Maroc, pour le procès du Bâtonnier Taïb Sassi ; à Istanbul pour le procès du bâtonnier Orhan Apaydin ; en Algérie au procès de Médéa où il est intervenu aux côtés de l'avocat, ancien ministre de Boumediène, Ali Yaiha et de Saïd Saadi ; en Chine où il a rencontré dans la clandestinité un avocat qui avait plaidé pour un leader de la place Tien An Men en 1989.

Ces missions d'observation judiciaire se sont poursuivies sous son bâtonnat et récemment en Turquie.

Je m'y suis rendu à trois reprises avec nos confrères Alexandre Couyoumdjian, Alexandre Aslanian, Rose-Marie Frangulian, Président et Vice-présidents de l'AFAJA et Matthieu Brochier, 6^e secrétaire de la Conférence.



D.R.

Vincent NIORÉ

secrétaire de la Commission Observateurs judiciaires et liaisons avec les ONG MCO

Il faut préciser que ces missions ont également pour socle la Convention des avocats du Monde signée à Paris le 6 décembre dernier et qui contient des principes de solidarité internationale entre avocats des barreaux signataires de cette convention, aujourd'hui plus d'une centaine.

Parmi les signataires, relevons l'Arménie, l'Ouzbékistan, la Turquie, la Bosnie-Herzégovine, le Népal, le Niger, le Sénégal, la Serbie, le Maroc, la Mauritanie, le Luxembourg, la Lituanie, Israël, les États-Unis bien sûr, Hong-Kong, etc...

La mission d'observateur judiciaire est bénévole, l'Ordre prenant en charge les frais de déplacement, la chambre d'hôtel et le petit déjeuner.

A titre d'exemple, pour ce qui concerne les missions d'observation judiciaire devant la Cour d'assises spéciale d'Istanbul dans l'affaire de l'assassinat de Hrant Dink, ce sont des avocats démocrates stanbuliotes qui ont souhaité l'intervention du barreau de Paris et précisément, à leur tête, Féthiyé Cetin, ancienne président de la Ligue des droits de l'Homme turque, avocate au Barreau d'Istanbul.

Il existe un réseau de 511 avocats stanbuliotes qui assure la défense des ayant droits de Hrant Dink et recherche à mettre en cause dans le cadre du procès actuellement pendant la responsabilité de l'État turc parfaitement informé de la menace d'assassinat qui pesait sur Hrant Dink.

La présence des avocats observateurs judiciaires a permis d'empêcher le prononcé de trois non-lieux.

Si la première délégation était composée d'avocats parisiens, la seconde s'est enrichie de l'intervention du bâtonnier Oschinsky, bâtonnier de l'Ordre français du barreau de Bruxelles.

La présence du bâtonnier de Paris est ardemment souhaitée par nos confrères stanbuliotes qui évoquent encore le souvenir de l'intervention du barreau de Paris dans les années 80 pour défendre le bâtonnier Orhan Apaydin.

Le bâtonnier de Paris et le bâtonnier désigné Jean Castelain ont décidé de poursuivre les missions d'observation judiciaire dans ce procès pour l'année 2010.

Bien évidemment, hommage doit être rendu aux ONG et instances internationales avec lesquelles le Barreau de Paris travaille régulièrement dont notamment la FIDH, Amnesty International, Avocats sans frontières.

Je n'oublie pas non plus toutes les interventions faites par le bâtonnier par des lettres, en marge des missions, et je pense à nos confrères camerounais menacés, emprisonnés par le fait d'une législation délétère, à nos confrères iraniens persécutés, à nos confrères parisiens empêchés d'approcher..., leurs clients détenus en Irak au centre d'Ashraf et pour lesquels le bâtonnier de Paris est intervenu auprès des autorités concernées.

Notre combat est incessant, nous le poursuivrons sans relâche. n